

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 3238 du 10 mars 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ2006167S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 17888 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929967S),

Décide :

Article 1^{er}L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2020 :

Lesault	Philippe	NIGEND : 162 938	NLS : 8 019 762
----------------	----------	------------------	-----------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2020 :

Lauret	Ange	NIGEND : 217 600	NLS : 8 064 561
Lebecq	Jérémy	NIGEND : 204 442	NLS : 8 055 294
Desruelles	Laurent	NIGEND : 162 360	NLS : 8 019 327

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2020 :

Pratali	Maxime	NIGEND : 316 611	NLS : 8 111 064
Lopez	Tristan	NIGEND : 339 174	NLS : 8 135 986

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 mars 2020.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina*